



61, Rue de Richelieu – 75002 PARIS –
Tél : 01 40 15 82 68 – Fax 01 40 15 85 99 – sud@culture.fr

Compte rendu de la C.A.P des techniciens des services culturels et des bâtiments de France du 26 juin 2015

1 : Approbation du procès verbal de la CAP du 26 mars 2015

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 : Mutations et détachements

Spécialité accueil et surveillance

Prénom / NOM	Service d'origine	Service demandé	Avis
Karine ROBERT	DGP	Château de Fontainebleau	Favorable

Spécialité Bâtiments de France

Prénom / NOM	Service d'origine	Service demandé	Avis
Emmanuel GERBAUD	DDT Indre	STAP de l'Indre	Favorable
Natacha SAUTRET	STAP du Cher	STAP de la Meuse	Favorable
Pierre-Yves REUS	ENSA Montpellier	STAP du Tarn	Favorable
Stéphane CARY	STAP du Loiret	STAP du Cher	Favorable

Spécialité Maintenance

Prénom / NOM	Service d'origine	Service demandé	Avis
Eric SCHALLER	AP-HP	Musée Ecouen	Favorable

Une demande de mutation a été reportée afin de laisser le temps à l'Administration d'obtenir des renseignements complémentaires.

3 : Demandes d'intégration

3 demandes d'intégration ont reçu un avis favorable de la CAP : Jean-Luc JEGOU, Guillaume DANET et Loïc BIZET.

4 : Changement de spécialité

2 demandes de changement de spécialité ont reçu un avis favorable de la CAP : Isabelle LEVANTI et Patrick DESTIN.

Le 29/06/2015

5 : Attribution des réductions d'ancienneté au titre de l'année 2014

Pour rappel, un agent peut recevoir une réduction d'ancienneté:

s'il a bénéficié d'un entretien professionnel,

s'il n'est pas classé au dernier échelon de son grade

s'il n'est pas classé à un échelon irréductible (échelon dont la durée moyenne est égale à la durée minimum).

Sont donc exclus les stagiaires, les agents radiés des cadres et ceux dont le temps de présence est inférieur à 3 mois.

Le taux de retour des fiches d'entretiens d'évaluation est d'un peu plus de 85%, ce qui est assez positif.

532 réductions d'ancienneté ont été accordées au titre de l'année 2014.

6: Questions diverses

- Concernant le concours de TSC, spécialité Bâtiment de France et maintenance de 2014, les représentants du personnel ont souhaité savoir s'il avait été fait appel à la liste complémentaire et le cas échéant combien de personnes avaient été sollicitées.

Pour la spécialité maintenance, toutes les personnes de la liste complémentaire ont été recrutées au 1^{er} novembre 2014.

Pour la spécialité Bâtiments de France :

en interne, les 4 premiers de la liste complémentaires (sur 14) ont été contactés pour une prise de poste au 1^{er} juillet 2015.

En externe, les 7 premiers de la liste complémentaire (sur 12) ont été contactés pour une prise de poste au 1^{er} juillet 2015.

- Les représentants ont également demandé des informations concernant le concours de TSCBF à venir.

Ce concours sera ouvert pour la spécialité accueil et surveillance.

Les inscriptions se feront à partir du 10 septembre et jusqu'au 15 octobre.

Les écrits se tiendront en février 2016 (!), les oraux en juin 2016 (!) et les résultats seront connus vraisemblablement en juillet 2016 pour une prise de poste en septembre 2016.

Le nombre de poste n'est pas connu à ce jour mais une réunion à ce sujet doit se tenir le 06 juillet.

Les épreuves seront les suivantes :

concours interne : 5 à 7 questions à réponses courtes + étude d'un dossier technique pour les écrits et un oral avec dossier RAEP.

concours externe : 5 à 7 questions à réponses courtes + étude d'un dossier technique pour les écrits et 2 épreuves orales : mise en situation professionnelle (10 minutes) et compétences du candidat (15 minutes).

- Le sujet des primes IAT et IFTS a également été abordé à la demande des représentants car de très fortes disparités existent entre les agents.

Bonne continuation et bon courage à toutes et tous.

Vos représentant-e-s **SUD Culture Solidaires** à la CAP des TSCBF :

- Jean-Claude BASTIEN - DRAC Meurthe et Moselle

jean-claude.bastien@culture.gouv.fr

- Esther DELIERE - Musée Guimet – 01 56 52 53 10

esther.deliere@guimet.fr

Le 29/06/2015